



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPET EXTERNE & CAFEP-CAPET correspondant

Section : Arts Appliqués

**Options : option design
option métiers d'art**

Session 2016

Rapport de jury présenté par : Gisèle COUPERT
IA IPR design & métiers d'art
Présidente du jury



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

SOMMAIRE

Nombre de postes par concours et présentation générale page de 1 à 5

Épreuve d'admissibilité 2016

Réglementation, observations, constats et conseils du jury page de 6 à 14

Épreuve d'admission 2016

Réglementation, observations, constats et conseils du jury page de 14 à 28

Bilan de la session et statistiques page de 29 à 32

Les rapports des concours, les sujets d'admissibilité et d'admission sont en ligne sur le site national design et arts appliqués : <http://www.designetartsappliqués.fr>

Ainsi que sur le site : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

NOMBRE DE POSTES à cette session 2016

CAPET EXTERNE Option Design : 21 postes

319 candidats inscrits / 136 candidats présents qui ont composé aux épreuves d'admissibilité

CAPET EXTERNE Option Métiers d'art : 3 postes

43 candidats inscrits / 21 candidats présents qui ont composé aux épreuves d'admissibilité

CAFEP-CAPET Option design : 3 postes

44 candidats inscrits / 21 candidats présents qui ont composé aux épreuves d'admissibilité

CAFEP –CAPET Option métiers d'art : 2 postes

8 candidats inscrits / 4 candidats présents qui ont composé aux épreuves d'admissibilité

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Rappel concernant l'option Métiers d'Art

Les candidats qui s'inscrivent à l'option métiers d'art doivent maîtriser les savoirs professionnels technique et technologique d'un Métier (Ébénisterie – Tapisserie – Céramique – Bijou etc... dans la perspective de maîtriser à la fois une démarche de projet, conduite conjointement avec les domaines artistique et général pour aboutir à une réalisation. Ces candidats envisagent d'enseigner ces savoirs à de futurs élèves de la voie technologique dans le cadre du domaine professionnel en diplôme des métiers d'art (DMA à Bac+2).

Déjà souligné dans les rapports 2014 et 2015

L'épreuve intitulée : Mise en situation professionnelle, d'une durée de 6 heures comprend 4 heures de travaux pratiques, pendant lesquelles le candidat va exploiter une thématique au travers d'un sujet proposé. Celui-ci comporte un objectif pédagogique, un niveau de classe imposé et une demande.

Le candidat doit faire preuve de ses aptitudes à concevoir une séquence pédagogique au travers de laquelle il présentera plus particulièrement une séance de cours au jury.

Selon le domaine de métiers d'art le candidat doit bien évidemment se projeter dans l'environnement spatial et matériel dans lequel il recevrait concrètement les élèves pour son cours. IL en va de même pour le dispositif qu'il privilégie dans cet espace spécifique professionnel d'atelier selon sa spécialité. Faut-il préciser ici qu'un atelier de laque ne ressemble pas à un atelier d'ébéniste ou de brodeur, que chaque métier a ses gestes et ses outils au regard d'une démarche de création.

C'est aussi l'occasion pour le candidat de faire preuve de ses savoirs transversaux et d'un vocabulaire spécifique propre à la fois aux techniques mises en œuvre, aux outils employés, aux éléments historiques de style et/ou contemporains ainsi que des usages qu'il est capable d'en faire dans le cadre de la séance qu'il propose.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Par ailleurs peu de candidats semblent soucieux des conduites réglementaires et de sécurité à observer dans le cadre d'un atelier dans lequel les élèves sont actifs avec des machines, matériels et matériaux qui peuvent présenter des risques.

Il est donc fortement conseillé aux futurs candidats qui présentent l'option Métiers d'art de connaître les programmes des différents Diplômes des Métiers d'Art mais aussi spécialités que ces métiers recouvrent, d'être attentifs au fait que ces formations reposent sur trois domaines de connaissances (général – artistique et professionnel) et donc de s'interroger sur leurs interactions et transversalités qu'ils sous-tendent.

Et enfin pour mieux affiner leur réflexion pédagogique, de mieux s'informer sur les viviers scolaires des élèves qui postulent en Diplôme des Métiers d'Art en prenant connaissance plus particulièrement de l'article 5 du Décret n°87347 du 21 mai 1987 portant création et fixant les conditions de délivrance du diplôme des métiers d'art. Version consolidée au 13 décembre 2008.

LES PRESTATIONS : REMARQUES GÉNÉRALES

L'analyse des sujets, comme les épreuves orales d'admission, les constats et les recommandations aux candidats sont donnés par les rapporteurs des commissions compétentes pour chaque épreuve.

L'épreuve de Culture Design & Métiers d'art

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion critique à partir des références proposées. Cela nécessite une culture large et ouverte des domaines du design, des métiers d'art, des arts visuels mais aussi scientifiques, littéraires etc....

Cela nécessite aussi une curiosité et connaissance des contenus des programmes mis en œuvre au lycée à savoir le Baccalauréat sciences et technologies du design et des arts appliqués - des BTS design et diplômes des métiers d'art. C'est aussi montrer son intérêt pour les formations auxquelles destine ce concours.

Le fait qu'il n'y ait plus de « *programme limitatif* », affirme intentionnellement que la culture est réputée acquise aussi, se jouera ici la capacité, non pas à en témoigner par une plate restitution mais, au-delà, à engager la mise en problème d'une réelle « culture des domaines du design, des métiers d'art et des arts visuels ».

Hélas, situation déjà rencontrée lors de précédentes sessions, la platitude de certaines copies empreintes d'un discours banal interroge sur les capacités même du futur enseignant à engager une réflexion sur le sujet avec un public d'élèves. Peu de candidats s'engagent dans leurs propos qui tournent très rapidement en rond quand ce dernier s'enlise dans des descriptions sans fin ou idées reçues au point de se demander s'ils se sentent concernés par le sujet.

Les auteurs des meilleures copies attestent très rapidement d'un réel intérêt pour le sujet, révèlent de la curiosité et des connaissances dans les différents domaines de création. Ils font preuve d'une réflexion approfondie, d'un réel engagement du propos, nourris de références précises.

Concernant les épreuves d'admission option design et option Métiers d'Art.

1-Mise en situation professionnelle au regard des programmes des lycées et des classes post-baccalauréat (classe de seconde enseignement d'exploration "création et culture design" - Première et terminale de BAC STD2A – BTS design - DMA).

Cette épreuve représente un exercice qui nécessite un engagement et une forte implication pédagogique à l'issue des travaux pratiques. Ce en réponse au sujet à traiter. Elle met très nettement en évidence des candidats, futurs pédagogues, qui font la démonstration de leur intérêt pour les élèves et usent de leurs connaissances pour mettre en cohérence les choix et moyens pédagogiques au regard de l'objectif et niveau de classe imposés par le sujet.

Les meilleurs candidats ont fait preuve de leur capacité à choisir des dispositifs pédagogiques adaptés qui prennent en compte le public d'élèves, les dimensions spatiales et temporelles allouées à la transmission de contenus au regard de propositions qui font sens.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Le jury a très rapidement distingué les candidats qui s'étaient préparés à cette épreuve en commençant leur préparation au concours par une lecture assidue, comprise et intégrée des programmes propres aux formations et diplômes de la voie technologique.

Inversement encore trop de candidats ne s'interrogent pas sur les dispositifs qui favorisent de réels apprentissages et proposent des situations au travers desquelles l'élève agit sans comprendre le sens de ce qui lui est demandé. Pour la plus part ce sont des candidats qui n'atteignent pas la moyenne à cette épreuve. Ils n'ont pas su se projeter dans la posture du futur enseignant en se posant les questions les plus évidentes.

Concernant cette épreuve de leçon les candidats doivent aussi pouvoir faire preuve de leur réflexion quant au bon usage des TICE et de leur plus-value dans le dispositif du cours comme moyen pédagogique propre à renforcer la didactique.

Il en va de même quant au bon usage du tableau, nombreux sont les candidats qui n'ont absolument pas le réflexe de s'en servir comme support de démonstration, timidité ou incompétences graphiques ?

J'engage les futurs candidats à lire avec attention les observations, constats et conseils des jury et rapporteurs de cette épreuve.

Au regard de l'option Métiers d'Art :

Je rappelle qu'il faut attendre l'admissibilité prononcée pour connaître les spécialités "Métiers d'Art" présentées par les candidats. Les jurys qui auditionnent les candidats de cette option sont constitués au regard des spécialités des candidats admissibles.

Cette session 2016 est à remarquer pour le bon niveau des candidats du public inscrits à cette option dans les domaines et spécialités ci-dessous :

- Céramique artisanale
- Arts Graphiques (gravure- typographie - Illustration)
- Arts Décor du mur (métal)
- Arts textiles (tapisserie)
- Costumier Réalisateur

Ces candidats ont fait preuve d'une préparation efficace qui a porté ses fruits sur l'ensemble des épreuves d'admissibilité comme d'admission (voir les détails des résultats et bilan à la fin de ce rapport)

En revanche et concernant les candidats du privé inscrits à l'option métiers d'art les résultats catastrophiques des travaux de l'épreuve d'investigation méthodique d'une part (moyenne 02.44) et l'indigence des copies de culture design & métiers d'art d'autre part (moyenne 02.88) laisse supposer aux membres de jury que ces candidats n'ont suivi aucun cursus de formation requis et indispensables pour prétendre se présenter aux épreuves de ce concours.

La présidente et les membres de jury incitent les futurs candidats du privé qui souhaitent s'inscrire à l'option Métiers d'Art à faire preuve d'une réelle culture et d'un réel talent dans la spécialité qu'ils présentent pour prétendre à l'enseigner.

Les lauréats Métiers d'art de cette session ont fait preuve de leurs compétences par leurs connaissances générale, artistique et professionnelle spécifiques à leur spécialité.

Ainsi, dispositif, méthode, rigueur, savoir, moyens mis en œuvre et qualité de la prestation orale ont pu être vérifiés au sein de l'épreuve intitulée "mise en situation professionnelle". Par ailleurs il est à souligner que ces candidats ont aussi fait la démonstration par leur propos du vif intérêt qu'ils portent à travailler en équipe pédagogique et nourrir de fertiles partenariats.

Rappel concernant les deux options :

Dans l'échange avec le jury, le candidat, par son écoute et sa réactivité, doit témoigner de sa capacité à prendre tout le recul nécessaire pour établir une communication riche et constructive permettant de bien préciser ses intentions pédagogiques. Ce questionnement lors de l'entretien peut aussi l'amener à reconsidérer certains aspects de sa séquence et des éléments qu'il présente.

La structuration et l'argumentation du propos, servies par un vocabulaire adapté aux arts appliqués, comme aux métiers d'art, la fluidité du discours et la pertinence du vocabulaire utilisé ont été des éléments-clés de la réussite de cette épreuve.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Les bons candidats ont eu une attitude positive favorable à l'écoute et ont démontré de réelles aptitudes au dialogue.

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier.

Les constats et conseils établis par les rapporteurs d'épreuve sont de réels outils dont les futurs candidats doivent s'emparer. Je leur conseille à nouveau de lire avec attention les observations faites à cette session 2016 mais aussi celles des sessions antérieures pour éviter des propos alambiqués qui nuisent aux compétences attendues d'un futur enseignant, entre autres qualités, s'exprimer clairement avec un propos structuré.

Les moyennes obtenues à cette épreuve orale se sont améliorées mais il est toujours possible de faire mieux.

Faut-il rappeler que l'inscription au concours doit être pour les candidats un projet professionnel auquel ils doivent se préparer pour la totalité des épreuves et pas seulement dans l'objectif de seulement franchir l'admissibilité.

Si j'insiste sur ce point c'est qu'il est perceptible que certains candidats pensent à la conception de leur dossier une fois les résultats de l'admissibilité prononcée. Ce qui ne leur laisse pas le temps suffisant, non seulement de le penser dans sa forme et son contenu, mais aussi de s'en imprégner pour préparer un oral qui fait preuve d'une réelle maîtrise des contenus. Si ce dossier n'est pas noté il reste un élément fondamental pour le déroulement d'un oral construit ancré dans une réflexion approfondie avec le jury.

Les membres du jury et rapporteurs d'épreuves par leurs constats et conseils avisés se sont attachés à expliciter et définir concrètement les exigences attendues de ces épreuves, leurs impulsions, les méthodes de préparation qu'ils proposent ouvrent à des pistes de réflexion. Le métier d'enseignant, en perpétuelle évolution nécessite une veille permanente. Il faut être conscient et aguerri des innovations dans les domaines de la création.

Aussi nous encourageons les futurs candidats des deux options à construire une préparation efficace et enrichissante pour une pratique motivée d'un enseignement cohérent des arts appliqués et des métiers d'art vis-à-vis de publics diversifiés.

Au regard du calendrier des concours rénovés et des dates d'épreuves, ce concours repose sur une organisation temporelle très cadrée tant pour la correction des épreuves écrites que la logistique nécessaire au bon déroulement des épreuves orales d'admission. Tout ceci implique une anticipation importante depuis la phase d'élaboration des sujets, temps commun où les deux options sont gérées en même temps, jusqu'à la phase d'admission qui nécessite de concevoir des jurys aux compétences spécifiques selon les champs professionnels des candidats.

Je remercie l'équipe de direction de l'école Boule pour son accueil annuel et plus particulièrement Monsieur Frédéric Poussin Chef de travaux qui nous permet, au regard de toute la complexité logistique, d'offrir les conditions spatiales et matérielles fonctionnelles optimales afin de gérer l'autonomie du concours sans gêner le fonctionnement et les activités de l'école même.

Sans la qualité d'accueil et le partage dont savent faire preuve ces partenaires notre mission serait difficile.

J'associe aussi les personnels techniques de l'école, à l'écoute de nos besoins plus ponctuels en les remerciant pour leur disponibilité.

Merci aux vice présidents, membres de jury et rapporteurs d'épreuve pour leur travail soutenu, grande vigilance, implication et dynamisme sur la durée du concours. Attentifs à leurs futurs pairs c'est avec professionnalisme, objectivité et bienveillance qu'ils ont su pendant les oraux, accueillir les candidats et les écouter avec une extrême attention pour des échanges de qualité.

Gisèle COUPERT
IA IPR Design & Métiers d'Art

Présidente du Jury



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats aux concours de l'enseignement privé subissent les mêmes épreuves que les candidats des concours correspondant de l'enseignement public.

ÉPREUVE D'INVESTIGATION MÉTHODIQUE EN DESIGN ET EN MÉTIERS D'ART

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

1° Épreuve d'investigation méthodique en design et en métiers d'art.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances et compétences professionnelles.

Il lui est demandé d'engager une démarche d'investigation méthodique mettant en question les dimensions esthétique, technique, technologique, économique et sociologique dans un processus de conception en design ou en métiers d'art, à partir d'une documentation visuelle et/ou textuelle fournie.

L'articulation des notions et principes dégagée conduit à la formulation d'hypothèses de conception en utilisant des moyens graphiques adaptés et en justifiant les choix.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Observations, constats et conseils du jury :

Épreuve d'Investigation Méthodique en Design et Métiers d'Art.

L'épreuve d'investigation méthodique demande aux candidats de s'approprier une thématique et un corpus de documents montrant une connaissance des enjeux du design et des métiers d'art. Le sujet « *S'engager* », traité par les candidats de la session 2016, invitait tout particulièrement à se questionner et se positionner par rapport à des enjeux contemporains de la discipline et de son enseignement. Le rapport de jury de la session 2015 soulignait déjà « une approche désincarnée du thème proposé », limitant l'exercice à un inventaire de connaissances et une description des documents proposés, cette observation est encore d'actualité pour la session 2016.

Analyse

APPROPRIATION DU SUJET PAR UNE MÉTHODE HABITÉE

L'analyse est la phase d'appropriation du sujet, elle permet de construire un regard singulier sur la thématique donnée, *l'engagement* pour cette session 2016, qui requerrait tout particulièrement une orientation précise, une problématisation ciblée pour éviter des hypothèses creuses ou simplement bien pensantes. Une analyse cohérente outille la phase d'articulation pédagogique qui identifie alors des enjeux porteurs — ni trop convenus, ni trop ambitieux — dans le cadre de l'épreuve, les problématise pour orienter et délimiter le champ d'investigation. L'analyse ancre les hypothèses dans un champ de référence et de réflexion consistant.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

À l'image de la phase d'articulation expressément nommée dans le sujet, centre de gravité de l'épreuve, la question de l'articulation cristallise d'une part les attentes du jury pour cerner le mode opératoire déductif du candidat, d'autre part elle est, pour ce dernier, la condition indispensable à toute analyse, la modalité même de la réflexion.

La question d'appropriation du sujet et sa thématique passe au préalable par une définition nécessaire des termes parfois pourtant omise. Si certains candidats introduisent leur investigation par un propos trop généraliste, vague, sans prise de position, d'autres ciblent des enjeux porteurs qui deviendront le fil directeur de leur réflexion. Le jury attend en effet des candidats qu'ils explorent les potentiels du sujet, en déploient différentes facettes, afin de faire évoluer la définition initiale. La réflexion évolue alors elle aussi autant par les références du sujet que les apports personnels mobilisés ; les candidats conduisent ainsi une réflexion mobile, structurée et l'orientent vers des hypothèses construites. Ces candidats abordent l'épreuve par un questionnement tout simplement sincère, dans lequel chaque étape crée du sens, outille la suivante et construit une démarche cohérente. D'autres au contraire appliquent une pseudo-méthode sans l'habiter, l'approfondir, la nourrir : une trame annonce par exemple des titres pertinents mais le contenu reste descriptif.

Analyse comparée

L'observation source de déductions, ou comment articuler des arguments.

L'analyse est déterminante pour témoigner des aptitudes réflexives des candidats : interroger les enjeux que soulèvent le système de références proposées, non pas en isolant chaque référence mais en tissant des liens signifiants. Le regard analytique se fonde certes sur une observation des documents mais ne s'y limite pas. Si nombre de candidats réduisent malheureusement cette phase à une énumération de constats descriptifs, certains investissent pertinemment ces données en les articulant. Ils hiérarchisent leurs déductions pour construire une argumentation au service d'un propos engagé. Le jury a ainsi apprécié les candidats structurant leur analyse par des titres précis, autant d'angles d'attaque pour questionner et approfondir un champ identifié. Certains candidats segmentent au contraire cette phase d'analyse en appliquant par des étiquettes, autant de boîtes étanches, au point de la vider presque de son sens en appliquant systématiquement des catégories génériques à chaque document, lui-même isolé sur une planche ; les dimensions fonctionnelles, sémantiques et technologiques doivent certes être abordées, mais elles ne prennent sens qu'à l'aune d'une réflexion croisée. Le jury conseille aussi aux candidats d'éviter les tics graphiques tels les nuages de mots revendiqués comme brainstorming alors qu'ils se limitent à des associations d'idées souvent superficielles, non hiérarchisées. Toute méthode systématique est ainsi déconseillée au profit d'une méthodologie issue du regard du candidat sur un sujet spécifique. Par ailleurs, le jury tient à rappeler qu'une analyse comparée croise des paramètres porteurs de sens, prompts à nourrir une réflexion et enrichir la thématique, elle n'est en aucun cas un rapprochement anecdotique s'attardant sur un point commun superficiel car déconnecté de la thématique (un registre formel, une teinte, etc.).

Matière première de cette épreuve, les références du sujet doivent être analysées. Le jury regrette que certains candidats les survolent, voire ne les évoquent même pas et s'attèlent à produire un catalogue, certes cultivé, de références personnelles juxtaposées sans les articuler à un argument. Les bons candidats utilisent les références au service de l'argumentation en les explicitant, et non comme illustration. Le jury a particulièrement apprécié lorsque les candidats investissent les références du sujet, mobilisent des références personnelles explicitées, en lien avec le thème et l'argumentation et donnent ainsi à voir leur démarche de réflexion. Par ailleurs, le jury tient à rappeler que la qualité, la pertinence et l'utilité d'une référence n'est pas intrinsèque, elle se joue dans son articulation avec l'argument. Ainsi, il conseille aux candidats d'élargir leur champ de références (métiers d'arts, design, littérature, sciences, etc.), ainsi que les registres de projets : théoriques, pratiques, prospectifs, d'édition, industriels, etc.

Faire démonstration

Le concours a pour objectif le recrutement de futurs enseignants, le jury cherche donc à être guidé par la démonstration du futur collègue à l'instar d'un cours : il est attentif aux planches traçant une pensée limpide, de lecture facile, véhiculée par une écriture synthétique et des modes de représentations adéquats. Certains candidats font parfois preuve d'une réflexion plutôt brillante mais surinvestissent malheureusement le texte au dépend des schémas. Le jury a apprécié notamment la présence de titres et sous-titres qualifiants des facettes de la thématique, des modalités d'engagement possibles pour le designer (elles seront d'ailleurs reprises pas le candidat comme pistes de recherche par la suite). On remarquera que retracer une pensée en élaboration reste un processus non normé, à chaque candidat de trouver les modalités qui lui sont propres au contact d'une thématique donnée : ni trop rigide, ni trop décousue. Le jury a repéré des démarches très organisées, structurées, autant que d'autre plus fluides, certaines touffues, mais toujours lisibles.

Articulation

Comme nous l'indiquions précédemment, l'articulation, comme son nom l'indique, est une phase importante du dossier, à l'image de ce qu'attend le jury : un pivot délicat qui conditionne l'étoffe du dossier, sa cohérence, sa compréhension, elle évite ainsi un catalogue d'hypothèses jetées pêle-mêle. Cette phase charnière permet donc d'extraire de l'analyse les enjeux porteurs d'hypothèses probantes, elle n'est en aucun cas une synthèse, ou un simple résumé redondant que revendiquent étrangement certains candidats. Il s'agit bien de transformer les déductions de l'analyse pour ouvrir sur un questionnement précis et porteur, cette phase d'assimilation est le lieu où le candidat cible, parmi la masse de réflexions produites, sur des leviers prompts à dessiner un positionnement, un regard sur l'actualité, répondant à des enjeux de design ou métiers d'arts identifiés.

Formuler une problématique est un moyen utile pour orienter autant le jury à posteriori que le candidat lors de l'épreuve dans une investigation canalisée. L'articulation énonce les intentions, les contraintes, les objectifs qui valideront les hypothèses.

Il s'agit donc là d'être clair et précis, de circonscrire un champ bien identifié autant qu'ouvert. Si les intentions sont trop généralistes, ou trop ambitieuses, voire idéalistes, les propositions risquent fortement d'apparaître creuses ou sans amplitude. Le jury met en garde certains candidats qui dissolvent cette phase dans le dossier, évinçant ainsi toute prise sur les propositions. Certains candidats choisissent de contextualiser leurs hypothèses dès l'articulation, parfois avec brio, parfois en fermant trop le champ d'investigation. Si le contexte est bien évidemment déterminant dans la pertinence d'une proposition, il appartient à chaque candidat de définir avec souplesse sa propre démarche.

Comme pour l'analyse, la question de la lisibilité est largement attendue, le jury a apprécié par exemple un schéma synthétique hiérarchisant des modalités d'interventions divergentes à partir d'une problématique précise.

Hypothèses de conception

Bien que l'épreuve soit relativement courte, le jury invite le candidat à ne pas négliger la phase de formulation des hypothèses. Il est important d'accorder un poids sensiblement égal aux deux phases de cette épreuve afin d'apprécier les compétences du candidat à articuler une démarche d'analyse à sa propre pratique. À propos de pratique, nous rappelons également que le candidat est tout à fait en droit de situer ses hypothèses dans un champ disciplinaire qui lui est propre, et n'est heureusement pas tenu d'évoquer l'ensemble des champs des arts appliqués dans ses propositions. En revanche, il est appréciable que la réflexion se nourrisse d'apports personnels témoignant d'un esprit ouvert et curieux, à l'instar de la phase d'analyse.

La phase de projection doit être abordée comme une poursuite des réflexions dégagées de l'analyse dans une forme plus pratique. Il s'agit de trouver un contexte qui permette au candidat de continuer à déployer -à juste propos- ces mêmes réflexions.

L'écueil principal consiste à prendre les questionnements dégagés comme un prétexte à projet, plutôt que comme le cœur du projet. Tel candidat termine une analyse très intéressante sur la question du militantisme, du vandalisme et de l'espace public qui débouche sur des espaces urbains d'expression ; le contexte paraît propice à poursuivre la réflexion en actes. Quel dommage en réalité de terminer l'étude sur une proposition basique (un abribus comprenant un espace à taguer) et de voir le reste du dossier poser des questions de structures, de matériaux, de proportions totalement secondaires dans cette étude ! Il aurait été plus à propos de chercher des systèmes et des usages dans lesquels la manière d'interagir varie, s'invente, dérange, en tout cas pose question.

Il est primordial de garder à l'esprit que le jury n'évalue pas la qualité du développement d'un projet de design. Il évalue les compétences du candidat à **chercher et proposer**. Il souhaite découvrir quelqu'un **qui essaie, qui progresse, qui pose et se pose les bonnes questions**, plutôt que quelqu'un qui apporte des réponses plaquées dans un temps donné qui ne permet pas la nuance nécessaire à l'aboutissement d'un projet.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

À l'opposé de cette posture, on trouve aussi des projets déjà ficelés, à peine introduits ou réaménagés pour ne pas jurer avec l'analyse. Encore une fois, ce n'est pas le bon format, pas la bonne stratégie tant elle est transparente. Certes, nous ne proposons qu'avec notre expérience, nous puisons dans ce que nous connaissons déjà, mais il faut prendre ce matériel comme une base faisant progresser une réflexion, et non comme un monobloc à raccrocher tant bien que mal à la phase d'analyse.

La notion d'engagement a souvent amené les candidats à s'inscrire dans des contextes d'actualité, parfois sensibles (l'immigration, "Nuit debout", le militantisme en général.) Le jury apprécie cette prise de risque, mais invite les candidats à travailler avec humilité et mesure dans ces contextes. Pour prendre un cas extrême : un "vêtement auto-gonflant lumineux" à porter en mer ne va pas régler le problème de la condition des migrants. Encore une fois, ce n'est pas le lieu et la temporalité pour s'attaquer à de tels enjeux irréalistes comme infondés. En revanche tel candidat a traité de questions très terre à terre dans le contexte de "Nuit debout" (accès à l'information, supports d'échange, urinoirs temporaires...) qui témoignent d'un réel sens de l'observation et de la mesure de ce que la démarche de design peut apporter à des situations complexes.

Enfin un dernier écueil à éviter, celui du catalogue ou de la déclinaison sans motif. Le jury n'évalue pas la quantité de dessins ou de planches dans le dossier, mais la justesse du questionnement, du contexte, des mises en œuvre. De multiples façons permettent de traiter un même problème. Il revient au candidat de choisir celles qui lui permettent d'appuyer son propos, de faire avancer la question qu'il se pose en valorisant son savoir-faire propre, et en emmenant avec lui le jury par la crédibilité de son travail. À ce moment de l'étude, le dessin et le rapport texte-image a une importance cruciale. Un dossier ne peut pas se terminer par un amalgame de petits schémas, mots et flèches éparses. Il faut accompagner le jury dans la lecture, expliquer, et savoir incarner un minimum ses propositions à ce stade de la recherche.

Moyens graphiques et de communication

L'épreuve d'investigation méthodique est la seule épreuve graphique du concours. Elle doit permettre au candidat de démontrer un savoir-faire nécessaire au métier d'enseignant d'arts appliqués et métiers d'art. Le travail de communication porte sur la capacité à articuler le texte et l'image, au service du propos construit, à chaque étape du travail. Les attentes portent donc sur les compétences d'organisation de l'information, de maîtrise des modes de représentation et de l'écrit.

Concernant la mise en forme des planches, le jury a apprécié les copies montrant un effort de structure et de hiérarchie permettant une lisibilité appréciable (variation des échelles et modes de représentation, travail de titrage et non d'entêtes de planches, utilisation de codes graphiques, gestion des blancs dans un souci d'aération). Les meilleures copies organisent leur contenu de manière didactique pour accompagner le lecteur dans la compréhension de la démarche. Elles font preuve d'une maîtrise des règles de composition et de typographie, et d'une connaissance du graphisme contemporain.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Le jury a regretté en revanche le surinvestissement du texte, pourtant parfois brillant, au détriment des schémas et croquis. Le rendu ne répond pas ainsi aux attendus de l'épreuve. Attention également à la redondance entre texte et image, chaque élément doit apporter du sens (le texte est inutile lorsqu'il redit l'image, l'image doit apporter des informations différentes du texte). Certains effets décoratifs à la fois chronophages et nuisibles sont à éviter.

Un travail sur les modes de représentation est attendu. Certains candidats montrent une maîtrise remarquable du dessin et une singularité graphique appréciée. Cependant le jury n'attend pas une démonstration de virtuosité, mais une mobilité graphique et une maîtrise des modes de représentation. Schémas, croquis, travail de la perspective, vues techniques (plan, élévations, coupes, éclatés) vues d'ensemble ou de détail, séquences, travail des matières et couleurs, travail des qualités de tracés forment un vocabulaire graphique qu'il convient d'utiliser pour autant qu'on les maîtrise pour servir le propos.

En ce qui concerne l'expression écrite, la première qualité attendue par le jury est la capacité à synthétiser les informations et à organiser le texte dans un souci de lisibilité. La maîtrise d'un vocabulaire spécifique est attendue.

ÉPREUVE DE CULTURE DESIGN ET MÉTIERS D'ART

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

2° Épreuve de culture design et métiers d'art.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion critique à partir des références proposées.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

En préambule

Ce concours de recrutement d'enseignants en design et métiers d'art permet aux candidats de mettre en évidence des compétences pédagogiques. Pour cela les candidats doivent faire preuve de méthode, être capable de transmettre des connaissances précises qui viennent à propos, et poser un contexte qui invite à interroger la pratique du design et des métiers d'art aujourd'hui.

Le sujet de la session 2016 : « standard-standing »

L'exercice de la dissertation implique de définir précisément les mots proposés, cette année il s'agissait de « standard-standing », et de les mettre en relation avec les documents : une citation et une iconographie. Cette analyse doit rester dans les limites de la demande précise énoncée.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Définir

En général, on trouve dans les copies une volonté de définir les deux mots du thème, mais loin d'ouvrir sur une polysémie, cette tentative se résume à un enchaînement de synonymes, jamais explicités, mis en tension, ni discutés. Une fois cette étape passée, en majorité les candidats opèrent un glissement qui aboutit à une proposition figée, univoque. La prise en main de ce thème se réduit ainsi à un jugement de valeur réducteur qui ne permet pas d'ouvrir sur autre chose que des poncifs.

Il est apprécié que le candidat définisse les termes en faisant émerger un sens premier mais également des sens dérivés plus ouverts et diversifiés.

Cette année dans la plupart des copies la notion de standard restait limitée à l'idée de «production en série», «d'objet banal», «commun», «ennuyeux»....

Les meilleurs copies ont envisagé la valeur positive du mot : les candidats ont mis en exergue la valeur créative du standard quand il s'apparente entre autre au module. Ils ont su démontrer son intérêt économique réel.

Se saisir du thème

Deux mots sont proposés, il faut donc réfléchir à la relation éventuelle qui les lie, l'un ne doit pas prendre le pas sur l'autre. Cette année le standard a été nettement privilégié par rapport au standing. Et dans certains cas, ce dernier a été occulté, ce qui conduit pratiquement à un hors-sujet.

Les meilleurs candidats sont ceux qui ont su développer des visions et des postures personnelles tout en restant attentifs au respect du cadre imposé par la demande.

Analyser les documents

Il est attendu que cette analyse croise l'ensemble des documents. L'analyse ne consiste pas en une description mais en un questionnement systématique ce qui sous entend qu'il faut éviter l'écueil d'une description linéaire et éviter d'étudier la citation et les trois documents séparément les uns après les autres.

Dans l'évaluation, il est indiqué que l'un des critères prendra en compte la rigueur et la fertilité de l'analyse. Il faut entendre par rigueur que soit interrogé au minimum pour chaque document : le statut de l'objet, ses dimensions technologiques, fonctionnelles, esthétiques, sémantiques, symboliques et son inscription dans ses us et coutumes, ceci dans une volonté d'ouverture et de balayage des enjeux liés au design et aux métiers d'art. Bien entendu il faut également croiser, comparer, ce qui amène un enrichissement des constats et de l'analyse.

Soulever des questions ne suppose pas qu'elles soient toutes traitées, en revanche cela renvoie directement à la notion de fertilité évoquée dans les critères d'évaluation.

Utiliser la citation

La citation fait partie des documents, à ce titre elle doit être traitée à égalité, elle ne doit pas prendre le pas sur le thème ou les autres documents, ni être trop rapidement balayée.

La citation n'engage que ces auteurs, elle doit être re-contextualisée et peut faire l'objet d'un jugement critique.

Son interprétation doit permettre d'orienter l'analyse des documents, de même que ceux-ci éclairent et ouvrent son propos. C'est la clé d'une réflexion riche et ouverte.

Dégager une problématique

Un questionnement riche et diversifié permet au candidat de hiérarchiser son propos, de proposer un angle de réflexion pertinent, personnel et engagé dans le cadre du thème et de définir une problématique.

Le jury a particulièrement apprécié lorsque les candidats ont proposé une problématique claire, formulée en une phrase et non en rester à une proposition d'un faisceau de questions, laissant le jury perplexe face à cette absence d'engagement.

Développer un raisonnement pertinent et construit

La pertinence du raisonnement s'appuie sur l'analyse croisée des documents, l'expression d'un point de vue argumenté et elle doit apporter un éclairage singulier et ouvert du thème.

Les copies les mieux rédigées donnaient à voir la construction du propos. Des sauts de ligne, des paragraphes introductifs ou de transition, sont autant de signes lisibles d'un discours fluide et construit. Chaque paragraphe propose une orientation différente du point de vue développé.

En ce qui concerne l'introduction et la conclusion, deux écueils ont été constatés : soit l'introduction annonce un plan qui ensuite n'est pas suivi, soit la conclusion reprend quasiment l'introduction dans son intégralité ce qui sous-entend qu'il n'y a pas eu de développement entre les deux.

Afin d'éviter cela il serait plus pertinent de développer sa pensée en amont, et ensuite, rédiger l'introduction au regard du développement et en l'articulant adroitement à la conclusion.

Enfin, nous attendons des candidats une maîtrise de l'orthographe, de la conjugaison, de la syntaxe. Les candidats doivent également orthographier convenablement les noms propres.

Les référents dans l'argumentation

L'expression « références personnelles » ne doit pas être comprise comme une autorisation à utiliser des exemples trop familiers.

Le jury a noté que trop souvent on ne retrouvait que les « grand classiques » du design d'objet (Thonet, le Bauhaus, Memphis, Starck), les meilleurs candidats ont su élargir le corpus de références au delà du domaine spécifique de l'objet et s'inscrire dans l'actualité du design et des métiers d'art.

Une référence doit servir un argumentaire et être clairement démonstrative.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Le jury a déploré que l'histoire du design soit à ce point ignorée par certains candidats dans le cadre d'un concours de recrutement en arts appliqués !

Dans certaines copies les métiers d'art semblent ignorés ou sont présentés comme source de références de techniques patrimoniales sans tenir compte de la vitalité actuelle de ce secteur et de ses interconnexions avec les champs du design.

On note également une absence de questionnement sur la place du designer dans sa relation avec les grandes firmes et entreprises, le rôle du marketing dans le design et les métiers d'art.

Conclusion

Le jury a noté une bonne tenue de la graphie dans la majorité des copies, ce qui est un véritable confort pour la lecture et l'évaluation.

D'autre part le jury a constaté une volonté d'organiser le propos à partir de questions clairement formulées, et dans les meilleurs cas d'une problématique bien posée.

Les meilleurs candidats ont tenu compte des recommandations du jury tout en sachant s'approprier la méthode pour exprimer une analyse personnelle.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

1° Épreuve de mise en situation professionnelle.

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes ; coefficient 2.

Pour cette épreuve, le candidat effectue son choix parmi une liste limitative de spécialités au moment de l'inscription.

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un problème de conception et de réalisation en design ou en métiers d'art et comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

La séquence de formation s'inscrit dans le cadre des programmes des lycées et des classes post baccalauréat.

Le candidat est amené au cours de sa présentation orale à justifier ses choix liés à ses maîtrises professionnelles, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Observations, constats et conseils du jury :

Enjeux et modalités de l'épreuve

L'épreuve de mise en situation professionnelle invite le candidat à occuper pleinement sa position de futur enseignant dans le cadre fourni par l'épreuve. En effet, c'est l'occasion pour lui de valoriser son savoir-faire pédagogique, de se projeter en tant qu'enseignant, au moyen de dispositifs adaptés et de l'utilisation des outils et ressources mis à sa disposition (éléments du sujet, espace de la salle, tableau ou paper-board...).

La vocation première du concours du CAPET Arts Appliqués, option Design, est de recruter des professeurs destinés à intégrer les équipes enseignant au sein de la filière Sciences et Technologie du Design et des Arts Appliqués (STD2A). Ceux présentant l'option Métiers d'Art sont destinés à dispenser l'enseignement professionnel et technologique dans la filière Diplôme des Métiers d'Art (DMA).

Un sujet composé d'un corpus de trois à quatre documents de natures diverses (images, textes, extraits d'ouvrages...) accompagnés d'un thème d'investigation est fourni au candidat. Il dispose de 5 heures pour mener à bien son analyse et la construction de sa séquence au regard d'un objectif pédagogique et d'un niveau de classe imposé : 4 heures dédiées à l'investigation et une heure dédiée à la préparation de l'exposé.

Durant cette première partie de l'épreuve, le candidat utilise les formats papier fournis par le centre d'examen afin de mener à bien son investigation. Une partie des documents produits pour la prestation orale doit être un outil de communication servant la mise en situation professionnelle. Ils sont un enrichissement de la soutenance orale, en contrepoint du tableau (équipé en feutres et craies) également à la disposition du candidat, pour rendre lisible sa démarche aux membres du jury.

Il est judicieux de faire appel aux ressources en présence (en tant que futur enseignant) pour servir au mieux son propos durant l'oral. L'accès à internet n'est pas autorisé durant la préparation de l'épreuve. Le candidat veille à apporter les éléments de fixation nécessaires: aimants, patafix, scotch

Durant la soutenance orale: 30 minutes d'exposé, puis 30 minutes d'échange avec le jury, il appartient au candidat de présenter le sujet qui lui a été soumis- documents et thème d'investigation – et de présenter un dispositif pédagogique d'une séquence articulée à son analyse pour un niveau de classe imposé.

Analyser

Un thème est proposé à l'étude et doit être analysé au regard des documents.

L'analyse de ces derniers doit être menée de manière croisée, dans une logique de confrontation.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Il s'agit de faire émerger les questionnements, principes et enjeux sous-tendus par les documents et le thème d'investigation proposés.

Le jury regrette qu'une grande partie des candidats analyse les documents les uns après les autres, de manière descriptive, sans questionner le thème d'investigation imposé, ce qui ne favorise pas la structuration d'une problématique porteuse.

Il s'agit de mettre en relation les documents pour étudier le thème d'investigation proposé et l'amener vers des enjeux propres au Design et aux Métiers d'Art.

Dans cette optique, il est essentiel de replacer ces documents dans leurs contextes de création : perspectives historiques, techniques, socio-culturelles, etc.

Les références convoquées dans l'analyse doivent être expliquées et servir l'argumentation, ne pas s'arrêter aux seules citations et évocations comme « ce document me fait penser à » ... sans autres développements.

Pour attester d'une solide culture générale, elles doivent être ouvertes à d'autres domaines qu'au seul champ du Design et des Métiers d'Arts : cinéma, littérature, arts vivants, musique, sciences, sciences humaines, philosophie, etc.

Cependant, lors de la prestation orale, le temps consacré à l'analyse du thème et des documents ne doit pas trop prendre le pas sur la phase de présentation du dispositif pédagogique. Le jury a constaté qu'une bonne analyse amène les candidats la plupart du temps à présenter une séquence pédagogique solide. Ainsi, l'analyse, si brillante soit-elle, ne peut être ensuite délaissée au profit d'une proposition pédagogique préconstruite.

Problématiser

L'analyse comparée doit permettre de proposer une problématique spécifique au Design et aux Métiers d'Art.

Le jury rappelle que le thème d'investigation et l'objectif imposés ne peuvent être considérés comme des problématiques. Le candidat doit identifier des enjeux forts dans le champ du Design et des Métiers d'Art, desquels découlera un questionnement.

Ce questionnement porte sur la nature des relations entre les problèmes identifiés. Il relève de la question du « pourquoi », celle du « comment » lui étant subordonnée. Ainsi, des formulations telles que : « Comment le déséquilibre peut-il renouveler notre regard sur l'objet? » appellent trop rapidement des réponses convoquant des moyens, sans interroger suffisamment la raison de l'effet recherché.

La séquence proposée apporte un éventail de réponses nuancées aux questionnements et permet au candidat d'engager un processus créatif.

Par exemple, dans la thématique 'Strate(s)', un candidat a développé les notions de 'couche unique' ou 'multiple', de 'juxtaposition', 'd'empilement', 'd'accumulation'...

À partir de ce constat, les notions de 'narration' et de 'sens' ont émergé, ce qui a permis d'aboutir à un axe autour de la notion de dévoilement. Le candidat a pu ainsi poser une problématique concernant ces notions de dévoilement et de récit.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Un autre candidat a mis aussi en évidence des termes comme: 'recouvrement', 'révéler', 'dissimuler', 'additionner', 'assembler', 'combiner', 'superposer'... ce qui a débouché sur une problématique telle que : « Comment un objet considéré dans son unité se construit-il dans la multiplicité ? »

Après l'avoir observé chez nombre de candidats lors de cette session, le jury souligne qu'il est maladroit de plaquer à un thème d'investigation une séquence conçue auparavant, au risque que celle-ci apparaisse artificiellement reliée. De même, le jury met en garde les candidats tentés de proposer une séquence dans leur domaine de compétence ramenant les documents soumis et leur analyse au seul rôle de déclencheur ou d'alibi.

Le futur enseignant doit faire preuve de mobilité dans la réflexion. Les meilleurs candidats tiennent compte de la nécessité d'introduire ou de déclencher un processus créatif en début et au cours des séquences pédagogiques proposées.

De nombreuses problématiques sont possibles autour d'un même thème. Dès lors, il appartient au candidat de convoquer sa culture et sa pratique du design pour étayer sa proposition et l'incarner, mais aussi de choisir stratégiquement une question appelant, par la suite, des enjeux pédagogiques qui guideront la construction de la séquence.

CONSTRUCTION D'UNE SÉQUENCE

Objectif(s) pédagogique(s):

Cette année, l'objectif des sujets était:

Pour la première STD2A: «engager une pratique expérimentale du design».

De nombreux candidats se sont égarés dans un foisonnement de propositions de séances juxtaposées issues des différents pôles, or la demande du sujet spécifiait le développement de l'une des séances de la séquence pédagogique.

La construction de la séquence doit s'appuyer sur un objectif général donné par le jury à partir duquel le candidat élabore des objectifs séquentiels et opérationnels spécifiques.

L'expérimentation permet de tester par des expériences répétées la validité d'une hypothèse en progressant à chaque étape dans le cadre fourni par le futur enseignant. Celui-ci ne peut laisser l'élève dans une pleine autonomie, mais doit fournir les outils et les moyens méthodologiques, pratiques, matériels et techniques permettant à l'élève d'éprouver et d'évaluer en permanence la validité et la finalité de ses acquisitions. Rappelons qu'à ce propos la lecture du "Pôle Outils et Méthodes" du référentiel STD2A sera tout à fait éclairante.

L'intuition, la créativité, la surprise sont essentielles, mais il faut penser le cadre pédagogique permettant d'exploiter ces énergies créatives dans la construction d'une culture du projet.

Une séance ne doit pas être réduite à une activité récréative, les expériences proposées doivent être exploitées à des fins pédagogiques.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Pour cela les objectifs spécifiques doivent être clairement énoncés pour permettre une progression construite. Au final le candidat doit se positionner en tant que futur enseignant et ne pas oublier la place de l'élève au cœur du dispositif.

Il est nécessaire pour le candidat de déterminer la place des élèves et la nature de son accompagnement pédagogique. Quelle place, quelles libertés leur accorder? Comment placer les élèves au cœur de la situation d'apprentissages? Quel est le rôle de l'enseignant, quelles sont ses missions dans le scénario envisagé? Comment susciter l'adhésion, l'action et la réflexion ?

Transfert pédagogique

À partir de ses éléments d'analyse et de la formulation de sa problématique, le candidat doit développer une séquence pédagogique en opérant un transfert des questionnements dégagés. C'est le cœur de la mise en situation professionnelle.

En fonction du niveau de la classe imposée, une même question ne donnera pas lieu aux mêmes développements pédagogiques. Il faut donc adapter avec justesse l'ambition des séquences et travailler avec précision les modalités de transmission du dispositif et de son évaluation.

Cela implique :

- la connaissance des prérequis des élèves en fonction du niveau imposé (socle commun de compétences et de connaissances acquis à l'issue du collège, enseignement d'exploration CCD, cycle terminal STD2A).
- la connaissance et la compréhension du référentiel (dénomination des pôles du programme, volumes horaires, temps forts et objectifs de la formation).

Attention, la présentation orale du référentiel à la manière d'une récitation, sans articulation à une pratique pédagogique, n'est pas recevable et n'a aucun intérêt. Il s'agit de se l'approprier et de le réinvestir. Il ne faut pas confondre compétences visées et objectifs spécifiques (ceux-ci doivent être formulés par l'enseignant, en accord avec le scénario proposé et la problématique annoncée). Un manque de maîtrise de la terminologie ainsi qu'une confusion entre objectifs pédagogiques et objectifs opérationnels sont préjudiciables.

Le jury relève parfois une méconnaissance ou une approche très superficielle des différents pôles et des épreuves ponctuelles certificatives du baccalauréat (Analyse méthodique en design et arts appliqués & Projet pluridisciplinaire en design et arts appliqués).

Cette épreuve est une étape du concours qui permet vraiment au candidat de faire la preuve de sa créativité en tant que futur pédagogue à travers les dispositifs envisagés tout en restant cohérent quant aux objectifs à mener.

Une séquence pédagogique repose sur des enseignements transversaux. C'est l'articulation des différentes étapes d'apprentissages de différentes natures.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

De fait, le candidat doit développer des outils qui lui sont personnels et qu'il est en mesure d'adapter. Les candidats ne doivent pas se concentrer uniquement sur les phases opératoires de leurs dispositifs - horaires, supports, formats, nombres de planches, nombres de séances - mais toujours mettre en perspective les objectifs principaux qu'ils ont fixés.

Les apports transmis aux élèves ne se cantonnent pas à un domaine de design mais peuvent être de toute nature en veillant à ne pas modéliser leurs réponses.

Le jury tient à rappeler que les objectifs pédagogiques doivent être clairement présentés lors de l'exposé oral. Le candidat présente également la demande qui est faite à l'élève, ce que celui-ci peut ou doit produire, les consignes qui lui sont données et les moyens mis en œuvre pour l'aider à atteindre les objectifs fixés. Des techniques traditionnelles aux outils numériques, toute la palette est exploitable à condition d'être en adéquation avec l'objectif de la séquence.

Le candidat doit être en mesure de formuler l'énoncé précis qu'il ferait aux élèves et aussi clairement la manière dont il pense impulser les activités menées en classe. Les candidats ne doivent pas hésiter à donner un contexte précis, stimulant, voire ambitieux, ainsi que la finalité de la séquence.

Toute la difficulté de l'épreuve réside dans la projection contextualisée d'une action pédagogique. Cela exige du candidat qu'il soit capable d'exposer sa pensée, sa réflexion et d'en tracer les perspectives dans une proposition didactique.

Évaluation

L'évaluation est formulée en fonction des objectifs définis. Elle permet aux élèves de comprendre les attentes précises de la demande.

L'évaluation doit pouvoir être envisagée dans toutes ses dimensions, diagnostique, formative, sommative, etc.

C'est un outil qui aide l'élève à visualiser sa progression.

En considérant ainsi l'évaluation, les candidats permettront au jury de percevoir que les enjeux de la demande émergent bien au travers de critères. Le candidat doit les rédiger en évitant la reprise directe de formulations issues du référentiel.

Il est préférable de présenter les critères d'évaluation simultanément aux objectifs visés, et d'avoir des critères peu nombreux mais pertinents, clairement articulés aux objectifs.

Vocabulaire et terminologie

Le jury regrette une imprécision et une approximation du vocabulaire. Des confusions sont faites, il s'agit d'éviter les glissements entre les termes, ceux-ci ne sont pas substituables. Les mots ont un sens, une étymologie, différents niveaux d'acceptation. Par exemple le *rythme* n'est pas synonyme de *décor*, tout comme *sensation* n'est pas synonyme d'*émotion*. On regrette par ailleurs un manque de vocabulaire spécifique aux différents champs disciplinaires étudiés, notamment sur le versant technique.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Une rigueur, une maîtrise du langage propre à démontrer une approche réfléchie des enjeux de la pédagogie sont nécessaires à la prestation orale.

La prestation orale et l'échange avec le jury

Cet oral est le seul qui mette le candidat en situation d'enseignant et lui permette de démontrer sa capacité à capter l'attention, à s'exprimer avec aisance, clarté et dynamisme.

Certains candidats se sont autorisés une expression orale relâchée, une attitude parfois désinvolte. Le jury les invite à savoir garder une distance raisonnée.

Le caractère particulier de l'épreuve, qui tend à révéler les qualités d'un futur enseignant, sa personnalité, exige une éthique de la posture, une attitude adaptée aux enjeux de la mission.

Trop de candidats, au cours de l'échange, posent au jury des questions relevant des programmes d'enseignements auxquelles eux-mêmes devraient savoir répondre.

Dans cette épreuve le jury vérifie l'aptitude et la volonté du candidat à s'engager en tant que pédagogue. Il est donc nécessaire qu'il fasse preuve d'écoute et de recul critique, qu'il sache remettre en question, reconstruire et remodeler ses propositions en fonction des incitations du jury.

Le futur enseignant doit adopter une posture intellectuelle ouverte permettant à ses futurs élèves de forger leur propre regard et leurs convictions sur les enjeux du design ou des métiers d'art.

L'attitude de certains candidats n'est pas conforme au projet du professorat : trop assurés, ils n'acceptent pas la remise en cause des propositions et freinent le dialogue. Inversement, les personnes qui d'entrée se dévalorisent ne permettent pas au jury d'adhérer a minima à leur projet.

Le discours du candidat autocentré est une suite de consignes, d'exercices enfermant l'élève dans la réalisation d'activités. La possibilité de construire une démarche de conception et les processus créatifs sont ignorés. L'oral est un exercice vivant où le doute positif peut avoir sa place tout comme la distance critique vis à vis de son exposé.

Pour réaliser une prestation de qualité le candidat doit témoigner:

- d'une bonne gestion du temps imparti de l'épreuve,
- de sa sensibilité et du regard qu'il porte sur les démarches de conception et les productions de design et des métiers d'art ancrées dans l'actualité,
- de l'articulation problématique de design/problématique pédagogique,
- d'une réappropriation de ses connaissances, savoirs, savoir-faire, méthode dans le cadre d'une situation pédagogique.

Les supports visuels présentés doivent être lisibles et démontrer les compétences de communication visuelle des candidats.

Les candidats ne doivent pas hésiter à investir le tableau mis à leur disposition. Ceux qui l'ont exploité sciemment lors de leur prestation orale ont su dynamiser celle-ci efficacement.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Les supports de présentation à la prestation orale ne doivent pas prendre la forme des planches de l'épreuve d'investigation méthodique en design. Il faut différencier ce qui est une aide à la préparation de l'oral, de ce qui est un outil de communication. Il faut prendre en compte la situation spatiale entre le tableau, le candidat et le jury, afin de favoriser la meilleure lisibilité possible des informations proposées par le candidat.

Les candidats qui annoncent leur plan et qui concluent leur propos valorisent la structuration de leur oral. Cette construction est un révélateur de l'articulation nécessaire de l'ensemble des enjeux de cette épreuve et des qualités attendues d'un futur pédagogue.

REMARQUES SPÉCIFIQUES DU JURY POUR L'OPTION MÉTIERS D'ART

Remarques générales

Le jury a constaté des postures hétérogènes, soit que certains candidats ne se positionnent pas suffisamment en tant que professeur d'atelier, soit que d'autres se ferment trop sur leur spécialité en ne prenant pas suffisamment en compte la transversalité disciplinaire.

Le candidat au CAPET métiers d'art concourt à un poste de professeur d'atelier dans le domaine professionnel de spécialité. Il se doit donc de connaître le référentiel du DMA concerné, mais au-delà de sa seule matière. Cette épreuve ne requiert en effet pas seulement des compétences de spécialiste. Elle nécessite une aptitude à penser le projet en équipe pluridisciplinaire ; ceci exige une ouverture d'esprit et un regard renouvelé, transversal et contemporain sur sa spécialité. En conséquence, le jury attend du candidat une posture créative et mobile qui ne peut pas se limiter à la seule démonstration de savoir-faire.

L'analyse du sujet et la problématique qui en découle

Comme tous les autres admissibles au CAPET d'Arts Appliqués, le candidat à l'option métiers d'art reçoit, dans le cadre de cette épreuve orale d'admission, un sujet composé de documents iconographiques accompagnés d'une thématique, d'un objectif pédagogique et d'un niveau de classe donné. Cette année, au moins l'un des documents inclus dans le corpus proposait la mise en œuvre de process artisanaux. Ce choix avait pour objectif de convoquer des connaissances orientées métiers d'art et de solliciter des savoir-faire, même si les documents ne concernaient pas directement le domaine de spécialité du candidat.

En effet, le jury attend des postulants métiers d'art la capacité à réinvestir un regard technique et une sensibilité aux procédés de fabrication. Il est bien sûr possible d'émettre des hypothèses, de supposer des process et des effets qui conduiront logiquement à la formulation d'une problématique, ramenée cette fois dans la spécialité du candidat.

Nous rappelons ici qu'une analyse croisée des documents est indispensable et que le futur professeur de métiers d'art ne peut pas en faire l'économie.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

En effet, certains, trop pressés de présenter leur séquence, sont passés beaucoup trop vite sur la définition des termes et sur l'analyse fine des projets proposés dans le sujet. Certains ont même oublié de procéder à cette étape de l'épreuve ou bien ont soumis leur analyse rapidement en fin de première partie de l'oral. Les meilleures prestations, que le jury a eu grand plaisir à entendre, sont celles qui ont su interroger le thème, définir la notion proposée et l'ouvrir à des questionnements pour en faire le support même de la séquence.

Comme l'ont précisé les rapports de jury précédents, la problématique proposée à l'issue de l'analyse doit découler de l'analyse, sans quoi l'effet de placage arbitraire d'une séquence est quasiment inévitable. L'origine de la situation d'enseignement proposée se trouve bien dans la confrontation des documents, confrontation de laquelle doit émerger une problématique qui sera le cœur des apprentissages recherchés.

La séquence

Le jury a constaté sur ce point un certain nombre de points positifs.

Dans l'ensemble, les candidats connaissent bien le référentiel de leur spécialité. Ils organisent, situent dans le temps, prennent en compte les situations de stage, etc. et structurent avec pertinence l'enchaînement des séquences. Des capacités à gérer l'atelier, les dispositifs pédagogiques choisis, le rôle de chacun, y compris celui de l'élève, ont été favorablement accueillis. Certains candidats prennent véritablement en compte la transversalité, comprise, assimilée et intégrée à la démarche de projet. Ils ont convaincu le jury de leur capacité à travailler en équipe et à concevoir un projet dans lequel la collaboration est pensée comme impérative. Celle-ci est alors pensée dès la construction de la séquence avec tous les partenaires, ceux internes à l'équipe - dont le collègue d'arts appliqués et ceux des autres disciplines - et ceux extérieurs intervenant ponctuellement.

Dans tous les cas, les savoir-faire techniques sont au cœur du projet d'enseignement présenté. De l'exigence est montrée et les candidats sont présents dans leur rôle de pédagogue. Mais, s'il est fondamental d'avoir des connaissances techniques solides, il est tout aussi fondamental de mettre en œuvre une démarche de projet. C'est là que des manques apparaissent. On attend légitimement une pertinence des techniques convoquées, tant dans leur succession que dans leur finalité. Mais, si une approche expérimentale est exigée dans le sujet, cela ne signifie pas qu'elle doit être approximative. L'objectif ne vise pas un catalogue d'effets de matières, qui peut s'avérer stérile, mais doit poser la question de ce que l'élève apprend pour que, en toute connaissance de cause, celui-ci puisse opérer des choix éclairés en fonction d'un problème qui lui aura été soumis.

Pertinence à justifier ses choix et entretien avec le jury

L'entretien a souvent révélé des candidats ouverts et disponibles, aptes à se remettre en question, à reconsidérer une partie de leur séquence, ce qui est très encourageant.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Globalement, les échanges ont été constructifs et le jury a su apprécier les candidats capables de prendre du recul.

On reconnaît enfin une justesse d'expression, des capacités à utiliser un vocabulaire spécifique et des techniques adaptées.

Les meilleures prestations ont su convaincre par la créativité et la culture générale dont a fait preuve le candidat métiers d'art. Savoir analyser, avoir du recul, situer sa spécialité dans le monde artistique et l'ouvrir aux créations contemporaines sont des qualités attendues du futur professeur d'atelier.

Le présent rapport se propose avant tout de guider les futurs candidats dans la préparation à l'épreuve de Mise en situation professionnelle, rappelons que la lecture patiente et réfléchie des rapports de jurys est indispensable à la compréhension des enjeux d'un concours.

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

2° Épreuve d'entretien à partir d'un dossier.

Durée de l'épreuve : une heure ; coefficient 2.

L'épreuve consiste en la soutenance devant le jury d'un dossier réalisé par le candidat dans un des domaines de la spécialité préparée, suivie d'un entretien (présentation n'excédant pas trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes).

Le dossier est relatif à une production destinée à être fabriquée en petite, moyenne ou grande série ou en pièce unique. Il prend appui sur une situation de conception rencontrée en milieu professionnel et résultant d'une recherche personnelle. Son contenu est susceptible d'être utilisé pour une application pédagogique en lycée.

L'épreuve permet d'apprécier l'authenticité et l'actualité du problème choisi par le candidat, sa capacité à en faire une présentation construite et claire, à mettre en évidence les questionnements qu'il suscite et à en dégager les points remarquables et caractéristiques de la discipline. Elle permet au candidat de mettre en valeur la qualité de son dossier et l'exploitation pédagogique qu'il peut en faire dans le cadre d'un enseignement. Elle permet en outre au jury, notamment au cours de l'entretien qui suit la présentation, d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission

LA FORME DU DOSSIER

D'une manière générale, la qualité de communication visuelle des dossiers est très inégale. Trop souvent, une mise en page complexe voire alambiquée nuit à la clarté et à la lisibilité d'ensemble. On attend d'un futur enseignant en arts appliqués, un objet de communication clair, cohérent et d'une lisibilité immédiate. Les qualités de synthèse du candidat sont évaluées non seulement dans les contenus du dossier, mais également dans sa capacité à produire un document qui indique de manière efficace et rapide une démarche globale, un positionnement, le cheminement d'une pensée.

À ce titre, le sommaire est trop souvent négligé (parfois trop succinct, parfois déséquilibré, ou ne faisant pas suffisamment apparaître l'articulation entre l'analyse et la proposition pédagogique). Par ailleurs, de nombreux dossiers présentent un aspect général extrêmement conventionnel et parfois même, négligé. Il va de soi, que l'on attend d'un acteur engagé dans les champs du design, la production d'un objet éditorial de qualité, que ce soit dans le choix du format (les formats A3 peu faciles à manipuler sont à éviter), de la reliure, des illustrations et d'une ligne graphique assumée. Un parti pris de présentation affirmé renseigne déjà beaucoup sur l'engagement du candidat.

LE CONTENU DU DOSSIER

Analyse

- Identifier un thème /dégager un principe / énoncer une notion

Le thème ou le principe sur lequel s'appuie le dossier est souvent trop vague. Les termes retenus doivent être suffisamment précis, afin d'éviter des approximations souvent pénalisantes pour le candidat. On doit rappeler ici qu'un effort de synthèse est attendu. Il ne s'agit ni de proposer un mémoire exhaustif sur un thème choisi, ni de procéder à un exposé de sa propre pratique du design ou des métiers d'arts. Si quelques candidats brillants ont fait preuve d'une belle distance critique sur leur propre pratique et en tirer un beau profit sur le plan pédagogique, d'autres ne sont pas parvenus à se détacher suffisamment de leur objet d'étude, restant dans une posture de designer créateur et ne parvenant pas à adopter un nouveau point de vue, celui de l'enseignant.

- Contextualiser / référencer

Rappelons ici que les références ne sont pas attendues comme l'illustration d'un propos destiné à faire la démonstration de connaissances factuelles. Celles-ci ne sont bienvenues que dans la mesure où elles permettent de contextualiser le propos du candidat, autrement dit de préciser un positionnement, un engagement, en particulier dans le champ du design et des métiers d'art. Les catalogues de références et de citations déconnectées d'une démarche professionnelle et pédagogique cohérente et justifiée sont par conséquent à proscrire absolument.

- Problématiser / mettre en perspective / développer

Le jury regrette le déséquilibre fréquent entre la présentation de l'expérience professionnelle (trop longue) et la partie pédagogique (trop succincte). De même un dossier qui aborde presque directement les séquences pédagogiques sans analyse préalable ne permet ni la justification, ni la cohérence des choix des orientations pédagogiques envisagées. On doit rappeler que la démarche d'analyse doit permettre l'émergence d'une problématique dont le candidat pourra se saisir, afin de mettre en œuvre une démarche pédagogique étayée et cohérente. La problématisation est par conséquent une phase stratégique de l'exposé. Elle ne doit pas se résumer à une vague notion ou une thématique, comme c'est trop souvent le cas. Si elle découle naturellement de l'analyse il est nécessaire qu'elle soit clairement repérée dans le dossier.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Or, trop de démarches se limitent à une présentation superficielle, anecdotique, non investie ne permettant pas la formulation d'une réelle problématique. À l'inverse, les meilleurs dossiers présentent un regard critique et distancié et élargi sur des problématiques centrales et actuelles du champ du design.

- Se montrer ouvert et curieux

Le jury attire l'attention sur le cas des candidats qui se limitent à leur discipline de prédilection ou leur spécialité. Le professeur de Design et Arts Appliqués en section STD2A se doit d'être polyvalent et témoigner d'une culture pluridisciplinaire, ouverte sur tous les champs du design. Le dossier doit par conséquent faire la démonstration de la curiosité et d'une réelle ouverture culturelle du candidat.

Articulation et développement pédagogiques

Souvent négligée, quand elle n'est pas inexistante, l'articulation entre l'analyse et son développement pédagogique constitue pourtant le moment critique du processus de construction de la séquence pédagogique.

- Mettre en place un questionnement.

Peu de candidats questionnent les enjeux pédagogiques sous-tendus de leur proposition initiale. Beaucoup, faisant passer leur savoir avant toute forme de questionnement pédagogique, proposent des situations clés en main qui ne peuvent être ni discutées, ni questionnées.

- S'éloigner pour placer l'élève au centre.

En cherchant trop souvent à calquer les séquences pédagogiques sur une thématique de départ fermée et non remise en cause, un certain nombre de candidats se limitent à l'anecdote, à des relations formalistes ou à des processus figés, les conduisant alors à des impasses. Il convient de savoir s'éloigner de sa pratique professionnelle, afin de ne pas modéliser les élèves par rapport à une démarche personnelle. Peu de candidats placent l'élève au centre de leur présentation, en proposant des situations pédagogiques leur donnant la possibilité d'une réelle autonomie créative. De nombreux dossiers proposent la mise en place d'exercices, d'activités, n'interrogeant pas les apports pour les élèves. Il ne s'agit pas de les occuper, mais bien de construire des apprentissages.

- S'appuyer sur des compétences précises et une bonne connaissance du référentiel.

Les compétences visées doivent être l'un des moteurs principaux pour la construction des séquences et des séances pédagogiques. On note trop souvent un manque de précision quant aux objectifs visés à partir de l'activité proposée. Par ailleurs, la connaissance et la compréhension du référentiel sont indispensables, afin d'inscrire la proposition du candidat dans un contexte crédible au regard des attentes des programmes.

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

On doit évoquer également les dossiers, malheureusement trop nombreux, qui négligent l'évaluation de la production des élèves, soit par l'absence pure et simple de critères d'évaluation, soit par manque de cohérence avec les objectifs pédagogiques.

- Créer des liens (interdisciplinarité, progressions)

Les dossiers les plus solides se sont attachés à créer du lien entre les différents moments des séquences pédagogiques et à proposer des progressions crédibles dans les apprentissages. Dans ce cas, le jury a apprécié la cohérence recherchée pour articuler la demande faite à l'élève et les moyens qui lui sont donnés pour y parvenir, ainsi que la lisibilité de ce qui se passe dans la salle de cours. Rappelons qu'il n'y a pas de forme attendue (tableau, fiche, graphique...), mais quelles qu'elles soient, les descriptions de séquences et séances sont attendues lisibles, hiérarchisées, contextualisées, reliées lisiblement à la documentation fournie (dans une recherche non d'exhaustivité mais de précision). Les prérequis doivent également être pris en considération afin de ne pas fragiliser les séquences. De trop nombreux candidats s'appuient sur des prérequis trop complexes pas rapport au niveau envisagé. Trop souvent, on demande aux élèves des éléments qu'ils n'ont pas encore assimilés. Il est attendu une description plus précise dans un cursus global. Cela témoigne d'une mauvaise connaissance du référentiel en particulier et du milieu scolaire en général. Concevoir une séquence de cours demande de la créativité, tout en restant dans un cadre réaliste si l'on veut qu'il soit opérationnel. Bien identifier les niveaux de classe est par ailleurs indispensable si l'on veut éviter des séquences trop ambitieuses qui évacuent les apprentissages fondamentaux, ce qui est le cas pour un trop grand nombre de dossiers examinés. On conseillera également aux candidats d'éviter la surenchère quant au nombre de séquences proposées qui pénalise souvent la pertinence et la lisibilité globale de la démarche.

Si le lien doit être recherché dans l'articulation et la cohérence d'une progression pédagogique, il doit également être présent dans le repérage puis la mise en œuvre de stratégies communes engageant d'autres disciplines. Force est de constater que, le plus souvent, la transversalité est abordée sans envisager la progression des apprentissages, ni les modalités précises de transfert des compétences d'une discipline à une autre. La transversalité des enseignements doit enrichir le propos d'une séquence pédagogique, elle permet à l'élève de comprendre l'articulation des connaissances autour d'un objectif défini par l'équipe enseignante.

L'ORAL

Cette session a révélé un niveau hétérogène des candidats sur de nombreux points : la précision terminologique, la compréhension des attendus de l'épreuve et des enjeux de la profession d'enseignant, la connaissance indispensable du ou des référentiels et enfin celle des contenus disciplinaires.

La forme :

- Maîtriser le temps imparti

Les candidats n'utilisent pas toujours les trente minutes imparties pour la présentation du dossier. Il est indispensable également de garder un équilibre entre les deux parties du dossier.

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

- Utiliser à bon escient les outils à disposition

Les salles sont équipées d'un tableau avec le matériel nécessaire aux annotations, schémas ou croquis que le candidat juge nécessaires pour appuyer sa démonstration orale. Le jury a apprécié les prestations qui se sont saisies de ces éléments comme des opportunités pour clarifier leur communication. Il faut cependant veiller à ne pas se limiter à une simple reprise au tableau des éléments du dossier.

S'ils souhaitent appuyer leur propos à l'aide d'un diaporama, les candidats doivent apporter leur ordinateur personnel. Celui-ci ne doit en aucun cas être une simple réplique du dossier. Il doit montrer une sélection ordonnée et hiérarchisée des éléments issus de celui-ci. Quels que soient les choix opérés, les éléments projetés doivent être obligatoirement issus du dossier. Il est rappelé en outre qu'aucune pièce annexe (maquette, prototype etc.) ne peut être présentée par le candidat lors de l'oral.

- Clarifier son expression

La maîtrise du vocabulaire spécifique aux arts appliqués et à la pédagogie fait partie des attendus essentiels et incontournables de l'épreuve. Même si cela semble ressortir de l'évidence, rappelons que l'oral doit avant tout faire la démonstration des qualités de pédagogue du candidat. Dans cette optique, les surenchères lexicales ou encore les glissements sémantiques non maîtrisés sont toujours préjudiciables, alors que l'on attend au contraire la clarté, la précision, la justesse, mais également un sens de la nuance qui peut attester du recul critique du candidat.

- Être dans l'échange

Le candidat doit être prêt au débat, à une remise en cause des éléments présentés. À travers l'échange avec le jury, il doit être en mesure de faire évoluer ses pistes pédagogiques, de proposer de nouveaux questionnements de démontrer sa réactivité et sa mobilité d'esprit. Les meilleurs candidats ont été capables de rebondir, démontrer puis remonter leur séquence en la questionnant, afin d'ouvrir sur de nouvelles pistes d'investigations pédagogiques. Le jury a apprécié les candidats qui ont témoigné d'une prise de recul entre le moment de rendu du dossier et l'oral, en se plaçant dans une posture de développement et d'approfondissement des pistes pédagogiques envisagées dans le dossier.

Le contenu :

Si un certain nombre des exigences concernant les contenus ont été rappelées dans les considérations sur le dossier, il nous semble important de formuler ici quelques remarques complémentaires concernant les attendus spécifiques du jury lors de l'exposé oral du candidat. S'il ne s'agit en aucun cas de paraphraser le dossier, la rencontre avec le jury doit permettre de clarifier, d'approfondir, parfois aussi de remettre en cause les principaux postulats fondant la séquence pédagogique.

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Rappelons ici les éléments indispensables qui sont attendus par le jury, afin de pouvoir évaluer la cohérence et la pertinence de la démarche pédagogique du candidat :

- Situer un niveau/un cursus.

Le candidat doit ici faire preuve de clairvoyance et de réalisme quant aux prérequis de l'élève, mais également démontrer qu'il sait inscrire sa séquence dans une progression pédagogique plus globale. Le questionnement du jury vise souvent à évaluer la capacité du candidat à prendre du recul sur sa proposition et à l'inscrire dans le moyen ou le long terme pédagogique.

- Décrire, mettre en scène.

Cet aspect est souvent un écueil pour le candidat qui peine à ancrer les situations pédagogiques envisagées dans un contexte crédible, tant sur le plan chronologique (enchaînement des séances, temps imparti aux différentes activités et apprentissage) que spatial (appropriation de l'espace où prend place l'activité pédagogique). Les propositions les plus intéressantes sont celles qui ont su associer une audace dans les dispositifs mis en place et une forme de réalisme dans les moyens matériels mis en œuvre. Une candidate a ainsi mis en avant les notions de tactique et de ruse comme ressorts pédagogiques et a su en tirer profit en les mettant réellement en pratique dans les dispositifs proposés.

- Évaluer une séquence.

Le questionnement sur l'évaluation met souvent le candidat dans l'embarras. Il doit être abordé avec exigence et finesse, et ne doit pas se limiter à l'énoncé de quelques critères vagues comme cela est trop souvent le cas. La plupart des candidats appréhendent l'évaluation comme une conclusion, un point final d'une progression pédagogique. Il est important de pouvoir l'envisager à différents temps de la séquence, elle permet ainsi une remédiation, la relance du travail et la progression réflexive de l'élève, elle aide à la remise en question.

- Envisager un prolongement

Peu de candidats envisagent un prolongement de la séquence proposée. Pourtant, la capacité à ouvrir la séquence sur d'autres questionnements fait partie des compétences attendues de tout enseignant en arts appliqués. Celui-ci doit en effet être capable d'aider l'élève à contextualiser sa démarche et donc à repérer des articulations et des prolongements possibles vers d'autres champs d'investigation.

Quelques observations complémentaires :

Le jury constate une grande disparité des candidats, avec des profils de personnes qui ont suivi un stage ou des cours à l'ESPE et d'autres qui n'ont pas connaissance des programmes au niveau des filières STD2A. Une visite des portes ouvertes des établissements qui proposent la formation STD2A ou une demande de stage en STD2A peuvent être des solutions pour pallier ces lacunes.

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Bilan de La session 2016

Résultats (notes et moyennes)

- ADMISSIBILITÉ.**

Nombre de candidats au concours du CAPET externe option design ayant composé :

- *Epreuve d'investigation méthodique* = **142 candidats**
- *Epreuve de culture design* = **136 candidats**

Nombre de candidats au concours du CAPET externe option métiers d'art ayant composé :

- *Epreuve d'investigation méthodique* = **21 candidats**
- *Epreuve de culture design* = **21 candidats**

Nombre de candidats au concours du CAFEP CAPET externe option design ayant composé aux deux épreuves :

- *Investigation méthodique et culture design* = **21 candidats**

Nombre de candidats au concours du CAFEP CAPET externe option métiers d'art ayant composé aux deux épreuves :

- *Investigation méthodique et culture design* = **4 candidats**

Moyennes par épreuves et option

Pour le public option design

- Moyenne de l'épreuve d'investigation méthodique des 142 candidats = **07.29 / 20**
- Les notes vont de : 00.75/20 à 18/20.

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	32	52	35	21	2

- Moyenne de l'épreuve de culture design & métiers d'art des 136 candidats = **08.14 / 20**
- Les notes vont de : 01.00/ 20 à 18/20.

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	24	46	42	17	7

Moyenne des 51 candidats admissibles en option design :

- épreuve d'investigation méthodique = **11.10 / 20**
- épreuve de culture design & métiers d'art = **11.60 / 20**

Pour le public option Métiers d'art (21 présents aux deux épreuves)

- Moyenne de l'épreuve d'investigation méthodique = **07.07 / 20**
- Les notes vont de : 00.75/20 à 16/20.

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	5	7	5	3	1

- Moyenne de l'épreuve de culture design & métiers d'art = **05.88 / 20**
- Les notes vont de : 01/20 à 16/20.

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	9	6	4	1	1

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Moyenne des 6 candidats admissibles en option Métiers d'art :

- épreuve d'investigation méthodique = **11.67/20**
- épreuve de culture design & métiers d'art = **10.92/20**

Pour le privé option design (21 présents aux deux épreuves)

- Moyenne de l'épreuve d'investigation méthodique = **04.63 / 20**
- Les notes vont de : 00.50/20 à 11/20.

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	8	11	2	0	0

- Moyenne de l'épreuve de culture design & métiers d'art = **06.1/ 20**
- Les notes vont de : 01/20 à 14/20.

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	7	7	5	2	0

Moyenne des 7 candidats admissibles en option design :

- épreuve d'investigation méthodique = **06.07 / 20**
- épreuve de culture design & métiers d'art = **10.92 / 20**

Pour le privé option Métiers d'art

- Moyenne de l'épreuve d'investigation méthodique = **02.44 / 20**
- Les notes vont de : 00.75/20 à 04/20.

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	3	1	0	0	0

- Moyenne de l'épreuve de culture design & métiers d'art = **02.88 / 20**
- Les notes vont de : 07/20 à 00.50/20.

Note/20	0 ≤ n < 4	4 ≤ n < 8	8 ≤ n < 12	12 ≤ n < 16	16 ≤ n < 20
Effectif	3	1	0	0	0

Pas de candidats admissibles au CAFEP - CAPET option métiers d'art

- **ADMISSION.**

Nombre de candidats au concours du CAPET externe option design

- Mise en situation professionnelle = **49 candidats**
- Epreuve d'entretien sur dossier = **49 candidats**

Nombre de candidats au concours du CAPET externe option métiers d'art : 1 candidat absent sur les 6 admissibles

- Mise en situation professionnelle = **5 candidats**
- Epreuve d'entretien sur dossier = **5 candidats**

Spécialité de chacun des candidats : Céramique artisanale / Costumier réalisateur / Arts Graphiques (gravure – typographie) / Décor architectural (métal) / Arts Textiles (tapisserie).

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Nombre de candidats au concours du CAFEP CAPET externe option design

- *Mise en situation professionnelle* = **7 candidats**
- *Epreuve d'entretien sur dossier* = **7 candidats**

Moyennes par épreuves et option

Pour le public option design : 51 candidats étaient admissibles pour 49 présents aux oraux

- Moyenne de l'épreuve mise en situation professionnelle des 49 candidats présents = **09.68/20**
- Les notes vont de : 02/20 à 19/20.

Note/20	$0 \leq n < 4$	$4 \leq n < 8$	$8 \leq n < 12$	$12 \leq n < 16$	$16 \leq n < 20$
Effectif	6	12	15	12	4

- Moyenne de l'épreuve d'entretien sur dossier = **11.18/ 20**
- Les notes vont de : 02/20 à 20/20.

Note/20	$0 \leq n < 4$	$4 \leq n < 8$	$8 \leq n < 12$	$12 \leq n < 16$	$16 \leq n < 20$
Effectif	2	11	13	13	10

Moyenne des 21 candidats admis en option design :

- épreuve de mise en situation professionnelle = **12.67 / 20**
- épreuve d'entretien sur dossier = **15.38 / 20**

Pour le public option Métiers d'art

- Moyenne de l'épreuve de mise en situation = **10.08/ 20**
- Les notes vont de : 04/20 à 16/20.

Note/20	$0 \leq n < 4$	$4 \leq n < 8$	$8 \leq n < 12$	$12 \leq n < 16$	$16 \leq n < 20$
Effectif	1	0	2	1	1

- Moyenne de l'épreuve d'entretien sur dossier = **09.80 / 20**
- Les notes vont de : 06/20 à 17/20.

Note/20	$0 \leq n < 4$	$4 \leq n < 8$	$8 \leq n < 12$	$12 \leq n < 16$	$16 \leq n < 20$
Effectif	0	2	2	0	1

Moyenne des 3 candidats admis en option Métiers d'art :

- épreuve de mise en situation professionnelle = **15/20**
- épreuve d'entretien sur dossier = **14/20**

Pour le privé option design des 7 candidats admissibles

- Moyenne de l'épreuve de mise en situation professionnelle = **08,21 / 20**
- Les notes vont de :

Note/20	$0 \leq n < 4$	$4 \leq n < 8$	$8 \leq n < 12$	$12 \leq n < 16$	$16 \leq n < 20$
Effectif	1	2	2	2	0

- Moyenne de l'épreuve d'entretien sur dossier = **05,21/ 20**
- Les notes vont de : 01/20 à 11/20.

Note/20	$0 \leq n < 4$	$4 \leq n < 8$	$8 \leq n < 12$	$12 \leq n < 16$	$16 \leq n < 20$
Effectif	1	5	1	0	0

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Moyenne des 2 candidats admis en option design privé :

- épreuve de mise en situation professionnelle = **14.5 / 20**
- épreuve d'entretien sur dossier = **08/20**

BILAN DE L'ADMISSION

CAPET EXTERNE Option Design : nombre de postes = 21

➤ **Moyenne portant sur le total des épreuves d'admission :**

- Pour les 49 candidats présents sur les 51 admissibles : 10.23/20
- Pour les 21 candidats admis sur liste principale : 14.03/20

➤ **Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)**

- Pour les 49 candidats présents sur les 51 admissibles : 10.75/20
- Pour les 21 candidats admis sur liste principale : 13.51/20

CAFEP CAPET (PRIVÉ) Option design : nombre de postes = 3

➤ **Moyenne portant sur le total des épreuves d'admission :**

- Pour les 7 candidats admissibles : 06.72/20
- Pour les 2 candidats admis sur liste principale : 11.25/20

➤ **Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)**

- Pour les 7 candidats admissibles : 07.31/20
- Pour les 2 candidats admis sur liste principale : 10.25/20

CAPET EXTERNE Option Métiers d'Arts : nombre de postes = 3

➤ **Moyenne portant sur le total des épreuves d'admission :**

- Pour les 5 candidats présents sur les 6 admissibles : 10.3/20
- Pour les 3 candidats admis sur liste principale : 12.33/20

➤ **Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)**

- Pour les 5 candidats présents sur les 6 admissibles : 11.38/20
- Pour les 3 candidats admis sur liste principale : 12.36/20